

Guy Rocher

sociologue, Université de Montréal

(1984)

“Le sociologue et le pouvoir
ou comment se mêler
des affaires des autres”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Guy Rocher, "**Le sociologue et le pouvoir ou comment se mêler des affaires des autres**". Un article publié dans **Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec** (2 tomes). Textes réunis par Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher, Jacques Henripin et al., éditeurs. Tome II, chapitre XXIV, pp. 369-383. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, tome I, 309 pp.

M. Guy Rocher (1924 -) professeur de sociologie et chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

[Autorisation formelle réitérée par M. Rocher le 15 mars 2004 de diffuser cet article et plusieurs autres.]



Courriel : guy.rocher@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 29 octobre 2004 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

- A. De la vie active à la vie studieuse
- B. De la vie studieuse à la vie d'action
- C. ... et quelques réflexions plus générales

Conclusion

"Le sociologue et le pouvoir
ou comment se mêler des affaires des autres"

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

On n'a pas fini de réfléchir sur les rapports complexes qu'entretient le sociologue avec la cité. Il en fait étroitement partie et en même temps il en est dégagé. Il l'observe à la loupe et en même temps s'en distancie. Il y recherche toutes les solidarités et s'en désolidarise. Il s'y plonge, mais en émerge sans cesse.

Ce qui ne simplifie pas non plus les choses, c'est que ces rapports se modifient avec le temps au cours de la vie du sociologue et selon les conjonctures. Ils ne sont pas non plus les mêmes d'une société à l'autre, voire d'une université à l'autre dans un même pays. Le sociologue américain n'a pas la même attitude à l'endroit de la société que le sociologue polonais ou hollandais : ces derniers sont beaucoup plus immédiatement actifs et directement engagés dans l'histoire sociale de leur pays que les premiers. Aux États-Unis, le sociologue d'une petite université noire ou religieuse n'aura pas le comportement du sociologue de l'Université Harvard ou de l'Université de Californie à Los Angeles.

Et encore, a-t-on réussi à dégager certaines grandes lignes qui composent le portrait d'une génération de sociologues ou d'une école sociologique particulière, qu'il faut aussi reconnaître l'individualité des engagements personnels, la singularité des vocations, l'unicité des modes d'insertion ou d'intervention de chacun.

Si l'on se penche sur une seule dimension de ces rapports, ceux qu'entretient le sociologue avec le pouvoir politique, la complexité n'en est pas moins grande. Le sociologue a avec le pouvoir politique des rapports qui apparaissent être profondément ambivalents et par conséquent contradictoires. Bien peu de sociologues ont pu s'associer au pouvoir, l'exercer avec efficacité, encore moins avec plaisir. Il existe une extraordinaire différence psychologique entre le sociologue et le juriste à cet égard. Autant le juriste recherche le pouvoir, aime le partager avec ceux qui le détiennent ou le détenir lui-même, autant le sociologue se tient loin des détenteurs du pouvoir. Sans doute cela s'explique-t-il par la difficulté qu'a le sociologue d'être engagé d'une manière inconditionnelle et sans nuance, comme l'exige souvent le pouvoir politique. Son habitude d'analyser le jeu des facteurs dans l'histoire et de tenter d'en mesurer le poids relatif l'empêche de croire suffisamment à l'efficacité du pouvoir pour s'y associer ou s'y consacrer. Il croit davantage à l'action efficace des mouvements sociaux, des périodes révolutionnaires, des classes sociales.

Du même coup, le sociologue se retrouve généralement contre le pouvoir, quel qu'il soit, surtout politique. S'il agit socialement, il sera la plupart du temps un intervenant de la base, travaillant dans une perspective de long terme, poursuivant des idéaux ou des modèles à venir, alors que le pouvoir politique s'exerce presque toujours à court terme, ou à moyen terme dans le meilleur des cas.

Cette situation peut paraître en contradiction avec celle que les premiers sociologues du début du XIXe siècle avaient prévue. Auguste Comte imaginait en effet que, dans la société de l'avenir, on appellerait les sociologues au pouvoir. Ce n'est évidemment pas du tout le cas en cette dernière partie du XXe siècle et il n'est sûrement pas prévisible que les choses changent à court terme.

Pourtant, si on prend le terme « sociologue » dans son sens le plus étendu, c'est-à-dire dans son sens comtien, Auguste Comte n'avait pas totalement tort. En effet, beaucoup de spécialistes des sciences de l'homme et des sciences sociales participent au pouvoir dans différents pays, notamment au Québec : la fonction publique québécoise est largement composée d'un personnel formé dans l'ensemble des sciences sociales, qu'il s'agisse des sciences politiques, de l'économie politique, de l'histoire, de l'anthropologie, sans compter le droit, les relations industrielles et le service social qui ne sont pas nécessairement des sciences sociales au sens strict du terme. Mais cela précisément met plus en

relief encore le fait que peu de sociologues, au sens strict et moderne du terme, participent au pouvoir et qu'à peu près aucun ne l'exerce directement.

Il n'en est pas ainsi que dans la fonction publique. On peut dire la même chose à l'intérieur des universités, où on ne retrouve guère de sociologues dans les fonctions dirigeantes.

Il se trouve qu'un concours de circonstances m'a entraîné à participer à l'exercice du pouvoir politique et, à certains moments de ma vie, à y être associé de près. C'est à partir de cette expérience que je voudrais réfléchir sur certaines continuités et certaines ruptures dans la vie d'un sociologue de ma génération et sur les rapports complexes entre le sociologue et le pouvoir. Je m'excuse à l'avance du caractère peut-être un peu trop personnel de mon exposé, mais je crois comprendre que c'est de cette manière que je peux le mieux répondre aux objectifs de ce colloque.

A. De la vie active à la vie studieuse

[Retour à la table des matières](#)

D'entrée de jeu, je dis tout de suite que j'appartiens à une génération, ou du moins à un groupe de ma génération, qui a subi ce que j'appellerais « la mystique de l'engagement social ». C'était au cours des années 40 et 50, au moment où les mouvements d'Action catholique connaissaient un nouvel élan, se détachaient du nationalisme, qui avait fait militer les jeunes des générations précédant la mienne, au profit d'un engagement que nous voulions plus social, moins dominé par la préoccupation de la nationalité et davantage par celle de la démocratie, de la justice, de l'égalité.

Mon adolescence et ma première conscience sociale, je reconnais qu'elles furent baignées dans le nationalisme des années 30, très vif dans le collège classique que je fréquentais à l'époque. Dans ce collège, nous étions, au cours des années 30 et 40, séparatistes bien avant que n'existent le RIN, Parti pris, le Mouvement souveraineté-association et le Parti québécois. Mais je subis par la suite l'influence de l'Action catholique qui voulait tourner le dos à cette tradition nationaliste et je me sentis engagé pendant plusieurs années, c'est-à-dire de l'âge de 18 à 25 ans, dans les luttes sociales de la fin de la guerre, de la plus noire période du duplessisme. C'est parce que j'ai senti une profonde coïncidence entre l'engagement social de l'Action catholique et celui de la

Faculté des sciences sociales de l'Université Laval que je me suis dirigé vers cette Faculté en 1947. Mon objectif alors était clair: je voulais acquérir un complément de formation scientifique et philosophique, pour mieux m'armer en vue d'une action sociale qui me semblait être l'axe normal de ma vie.

La découverte de la vie universitaire, tout d'abord à l'Université Laval puis d'une manière magistrale à l'Université Harvard, allait modifier le cours de ma vie. Je découvris subitement que j'aimais la vie universitaire, que j'y étais à l'aise, que j'aimais l'enseignement et la recherche et que je pouvais entrevoir de contribuer à l'enrichissement culturel et social du Québec en participant au renforcement de notre enseignement universitaire, particulièrement dans le domaine des sciences sociales. Et c'est ainsi que je trouvai le courage et la ténacité nécessaires pour terminer des études de doctorat et surtout pour compléter ma thèse de doctorat, si lourde à porter pendant plusieurs années. Je dirais qu'une bonne douzaine d'années de ma vie, c'est-à-dire de 1947 à 1961, furent exclusivement consacrées d'abord à mes études, puis à l'enseignement et à la recherche, dans le cadre universitaire.

Cette période compte parmi les phases studieuses de ma vie, et ce fut certes la plus longue. En entrant comme étudiant à l'Université Laval en 1947, j'étais bien loin de croire que l'université allait être mon milieu de vie, je dirais mon habitat naturel pour le reste de ma vie. J'avais, en entrant à l'université, de solides préjugés contre elle. Je la percevais comme une tour d'ivoire un peu ridicule, le canal d'accès à la bourgeoisie aisée pour les fils de famille modeste (peu de filles à cette époque, et elles étaient de classe bourgeoise). Je ne dirais pas que ces perceptions étaient fausses : elles avaient et ont toujours un fond de vérité.

Mais par ailleurs, l'université m'est bientôt apparue comme le seul lieu, dans notre société, où il est possible de s'adonner librement à la vie intellectuelle, où il est requis d'entretenir et développer le goût et l'esprit de recherche, de travailler dans la compagnie des grands penseurs des siècles antérieurs par les œuvres qu'ils nous ont laissées.

Et cela m'apparut une manière de contribuer à la nécessaire mutation de la société, tout aussi essentielle que le militantisme dans les mouvements sociaux ou les partis. Dans une période où l'autoritarisme et l'obscurantisme étouffaient le Québec de leur chape de plomb, cette enclave de liberté intellectuelle et de recherche me paraissait contenir le germe d'une vie nouvelle pour l'avenir du Québec.

L'université américaine me fut une grande révélation. En 1950, je la croyais avant tout une ferme de joueurs de football et de baseball, et j'aurais souhaité aller poursuivre mes études doctorales en Europe. Mais une fois à Harvard, je dus bientôt reconnaître ma naïveté et ma méprise. L'université

américaine m'est apparue comme un heu de travail intellectuel intense, de dévotion à la liberté de la recherche, dans un milieu où tout converge pour favoriser la réalisation de cet idéal. La bibliothèque d'une université américaine - particulièrement la bibliothèque Widener de l'Université Harvard - demeure toujours pour moi l'endroit où je désire ou désirerais me retirer - à l'abri des distractions quotidiennes et entouré de tous les ouvrages souhaitables - lorsque je dois ou veux écrire.

Durant cette douzaine d'années de ma vie studieuse, je n'ai participé que de très loin à des activités extra-universitaires. C'est ce qui explique que je n'ai pas participé à l'équipe de Cité libre, ni à la préparation du programme du Parti libéral à la fin des années 50. je me souviens avoir fait de la télévision, mais principalement pour me permettre de rencontrer les fins de mois. Les deux seuls engagements qui aient eu une importance significative dans ma vie de cette période, c'est tout d'abord le Collège du travail, organisé par la CTCC qui devait devenir la CSN, et la direction de l'École de service social de l'Université Laval. Mais dans l'un et l'autre cas, j'agissais en universitaire, en professeur, en chercheur, en conférencier, mais pas véritablement en homme d'action.

J'ai aimé cette vie studieuse, qui était à mes yeux la principale contribution que je pouvais apporter à l'évolution du milieu québécois. Mon séjour aux États-Unis m'avait convaincu que ce pays avait beaucoup à nous apprendre en fait de vie universitaire. La nôtre n'était encore qu'en état de balbutiement alors qu'aux États-Unis, les universités étaient en pleine maturité, peut-être même à l'apogée de leur maturité. je voulais participer à la mise en place au Québec d'une vie universitaire aussi riche que celle que j'avais connue dans les grandes universités américaines. je savais qu'il y faudrait plus d'une génération, car la tradition universitaire mûrit lentement, et elle ne se transpose pas sans adaptation d'un milieu à un autre. Mais je croyais que le temps était venu d'entreprendre une première phase de cette maturation : l'entrée d'un groupe de jeunes laïques dans la vie universitaire québécoise apportait un élément nouveau, jusqu'ici inconnu au Québec, dans la création d'une intelligentsia proprement québécoise et d'un milieu d'enseignement et de recherche universitaires qui nous faisait entièrement défaut, à l'exception du milieu anglophone où l'Université McGill exerçait ces fonctions.

Cette vocation universitaire, cette aspiration à créer un milieu universitaire proprement québécois, elles furent l'axe principal de ma vie. C'est de là que s'explique que par-delà les lignes courbes ou parallèles qui ont marqué ma vie professionnelle, une constante demeure, celle de l'attachement à la vie universitaire, c'est-à-dire à l'enseignement et à la recherche. Et lorsque j'ai eu à prendre des décisions où je devais choisir entre la vie universitaire et une autre carrière, administrative ou politique, j'ai finalement toujours choisi la vie universitaire.

B. De la vie studieuse à la vie d'action

[Retour à la table des matières](#)

Il y a principalement trois moments de ma vie où j'ai été tiré de la vie universitaire pour m'engager dans diverses formes d'action que j'appellerais politique. La première fut la Commission Parent, du nom de son président, qui fut chargée en 1961 de recommander au gouvernement du Québec un plan de réforme et de développement de l'ensemble du système d'éducation québécois. Les travaux de la Commission Parent durèrent 5 ans, pendant lesquels je partageais mon temps entre l'enseignement universitaire, que je gardais toujours, et les travaux de la Commission Parent. Il fallait mener les deux de front, enseignant deux ou trois jours par semaine et consacrant les autres journées de la semaine aux séances et aux travaux de la Commission Parent.

En termes d'exercice du pouvoir politique, la Commission Parent fut pour moi une première expérience de contact avec des hommes politiques exerçant le pouvoir, et aussi une expérience de responsabilité politique pour moi-même. Une commission d'enquête, dans les institutions parlementaires britanniques, demeure un organisme politique, d'abord parce que les membres en sont nommés par le gouvernement et aussi parce que ses recommandations seront remises au gouvernement. Si une commission d'enquête veut exercer une influence et avoir un impact sur l'avenir de la société, elle s'interroge sur l'opportunité politique de ses recommandations et sur ce qu'on appelle aujourd'hui leur «faisabilité». Il y a donc un certain jugement politique dont aucune commission d'enquête n'est à proprement parler exempte.

Je crois que ce serait nier une réalité que de ne pas reconnaître que les membres de la Commission Parent désiraient que leurs travaux et leurs rapports aient une influence sur l'histoire du système scolaire québécois. Ils avaient été frappés par le caractère archaïque du système d'enseignement québécois, et ils voulaient le replacer dans le contexte du XXe siècle. Il faut aussi dire que les membres de la Commission Parent sentaient qu'ils avaient la confiance du ministre de la jeunesse du temps, monsieur Paul Gérin-Lajoie, et que leurs recommandations allaient rapidement faire l'objet de politiques gouvernementales. Et ce fut effectivement le cas. Peu de commissions d'enquête ont, comme la Commission Parent, vu leur rapport aussi largement appliqué par le gouvernement. C'est en effet ce rapport qui aura servi depuis

vingt ans de guide principal à l'ensemble des réformes scolaires que nous avons connues au Québec (certains diraient volontiers subies au Québec) et je puis dire que ce rapport, vieux déjà de vingt ans, demeure encore le principal document de référence dans la préparation des politiques de l'éducation du gouvernement actuel. Je souligne ce fait, plutôt rare dans les annales bien fournies des histoires des commissions d'enquête, avant tout pour dire que la participation à cette commission fut un réel exercice de pouvoir politique.

Dix ans plus tard, après quelque 25 ans de vie universitaire ininterrompue, je quittais pour la première fois l'université, d'une manière provisoire il est vrai, pour accepter un poste à temps complet dans la fonction publique québécoise. Sous-ministre du ministre d'État au Développement culturel, c'est de très près cette fois-ci que je participai à l'exercice du pouvoir politique. J'eus l'occasion de faire des lois, d'en voir faire, d'en appliquer, d'en modifier, et de participer à l'élaboration de politiques à plus long terme. De plus, comme le ministre d'État est, de par ses fonctions, plus près qu'un autre ministre du noyau central de la prise de décision, c'est sur l'ensemble du fonctionnement d'un État moderne que je me trouvais ainsi à avoir une vue en plongée. Pendant deux années et demie, j'ai donc pratiqué ce que l'on appelle dans notre langage l'observation participante, OU peut-être était-ce plus exactement de la participation observante, car le rythme et les exigences du travail quotidien ne m'ont pas permis de prendre toutes les notes que j'aurais voulu et de tenir un véritable journal d'observateur, comme je l'avais souhaité au départ.

Enfin, par suite d'une décision qui peut-être m'étonne encore moi-même, le suis engagé une autre fois, après une pause de deux années universitaires, dans une phase active, encore à titre de sous-ministre, mais dans un autre secteur, beaucoup plus agité, plus conflictuel, mais encore plus près du cœur des grandes décisions d'un gouvernement, celles qui pèsent le plus sur ce qu'on peut appeler le projet de société. De nouveau, je travaille à la préparation de politiques, de projets de loi, et à l'administration d'un certain nombre de lois. Et je m'adonne, dans les mêmes conditions, à la participation observante, retrouvant tout à la fois ma vieille curiosité pour l'exercice du pouvoir, mes illusions et mes déceptions, et tout le train des petites joies et des petites misères qui accompagnent le pouvoir.

C. ... et quelques réflexions plus générales

[Retour à la table des matières](#)

Ces souvenirs que je viens d'évoquer n'ont peut-être d'intérêt que pour moi-même. Pourtant, ils appartiennent aussi à l'histoire du Québec et à l'histoire des sciences sociales au Québec. C'est ce qui me justifie de les avoir évoqués ici.

Je voudrais maintenant tenter d'en tirer quelques réflexions plus générales, susceptibles d'élargir un peu la vision trop exclusivement personnelle que je viens de donner de l'exercice du pouvoir.

Bien que je ne sois ni psychologue ni psychanalyste, l'intérêt que je porte depuis longtemps à cet ordre de connaissance m'autorise peut-être à commencer par faire une sorte de petite psychanalyse du pouvoir à ma manière. Des amis malins y verront peut-être l'influence des deux ministres psychiatres avec lesquels il m'a été donné de travailler !

Au contact des hommes qui exercent le pouvoir, particulièrement les hommes politiques, mais aussi les hauts fonctionnaires, je me suis convaincu qu'on ne peut parler de l'exercice du pouvoir dans des termes psychologiques sans élargir la notion de libido pour y inclure le goût et même le besoin pulsionnel du pouvoir. Ce goût et ce besoin sont peut-être au cœur de tous les hommes et de toutes les femmes, mais il arrive que certains et certaines en ont plus que d'autres et doivent réussir à les satisfaire d'une manière ou d'une autre.

Le pouvoir est toujours un mode de manipulation des autres. Par définition, il est en effet capacité d'imposer quelque chose à d'autres. Qu'y a-t-il alors au fond de ce besoin de manipulation des autres? Est-il possible d'y découvrir quelques généralités? Quelque explication qui ait une certaine valeur d'universalité? Il est bien audacieux de vouloir répondre à cette question. Je vais quand même proposer ma propre piste d'analyse.

Je crois personnellement que la lutte contre la peur est un des grands moteurs de l'action humaine. Et également des institutions sociales de la

société humaine. Peur de soi, peur des autres, peur de l'échec, peur des événements, peur de la nature, peur de la vie et de la mort. Voilà les grandes peurs qui dominent l'histoire des hommes et de l'humanité. Il faut exorciser ces peurs, les refouler, les occulter ou tout simplement les subir avec leur étouffante lourdeur.

Il me semble avoir décelé chez les hommes du pouvoir la peur de ne pas maîtriser leur propre vie, de ne pas contrôler leur existence personnelle. La manipulation des autres que permet le pouvoir est une manière détournée et symbolique de se rassurer soi-même sur ses capacités de manipuler et de contrôler sa propre existence.

Du même coup, l'exercice du pouvoir étant si accaparant, il laisse croire que les autres pulsions dont on craint la montée ou la poussée seront canalisées par l'énergie que requiert l'exercice du pouvoir. Mais il y a là une grande part d'illusion, d'abord parce que les pulsions ne sont pas si indépendantes que cela les unes des autres, et puis parce que la libido du pouvoir n'est jamais pleinement satisfaite dans l'exercice du pouvoir politique, elle y connaît de nombreuses frustrations. On voit alors l'exercice du pouvoir politique s'accompagner, par exemple, chez certains hommes et certaines femmes d'une recherche effrénée de la richesse, du confort matériel, de la sécurité financière. On voit aussi l'exercice du pouvoir s'accompagner de perturbations, de crises, de changements rapides et profonds dans la vie affective des hommes et des femmes au pouvoir. Ainsi, j'ai entendu à plusieurs reprises des hommes politiques reconnaître, à l'heure des confidences, que leur vie conjugale était menacée depuis qu'ils étaient en politique. Et ils attribuaient ce fait à l'éloignement et à la vie effrénée qu'ils doivent mener. Mais j'ai toujours cru que ce n'était là qu'explications de surface. Il existerait, à mon avis, des relations bien plus profondes entre la pulsion libidineuse pour le pouvoir et les autres pulsions, de sorte que donner libre cours à la première ouvre aussi des brèches dans les digues qui se sont construites pour retenir le flot des autres pulsions.

J'ai parlé des frustrations du pouvoir, c'est ce qui m'amène à aborder maintenant une sorte de sociologie du pouvoir, où je me sens, bien sûr, plus à l'aise que dans la psychanalyse du pouvoir. Les frustrations que l'on connaît dans l'exercice du pouvoir proviennent en grande partie du fait que l'on exerce finalement beaucoup moins de pouvoir qu'on ne le croit, même au cœur de l'État dont on dit qu'il intervient aujourd'hui partout et en tout dans la vie des citoyens. La société contemporaine est en effet marquée par un éclatement des pouvoirs, corrélative à une multiplication de ce que les sociologues appellent les élites, non pas au sens normatif du terme, mais au sens de définisseur de situation, de leader, de chef de file. Avec la démocratisation de nos sociétés, l'élévation du niveau de scolarité, la multiplication des médias de communication, on assiste à une diversification et à une prolifération des groupes de

pression à l'intérieur de la société. Ces groupes de pression, qui sont généralement des groupes d'intérêts, cherchent sans cesse à influencer les prises de décision dans la société, à combattre ou à neutraliser des groupes de pression et d'intérêts divergents des leurs.

L'État est sûrement un des lieux où convergent ces luttes d'intérêts. Mais contrairement à l'impression que l'on veut parfois donner, l'État n'est pas le juge impartial, se situant au-dessus de ces intérêts, et qui va les arbitrer avec neutralité et objectivité. Et cela, pour deux raisons principales : tout d'abord, les luttes que se livrent les groupes de pression et les groupes d'intérêts, la puissance qu'ils ont acquise à cause de ces luttes et au cours de ces luttes entraînent une limitation considérable de la marge de pouvoir de l'État. Dans sa prise de décision, celui-ci doit tenir compte des nombreuses réactions, positives et négatives, qu'elle entraînera ; il doit tenir compte de la capacité d'autres intervenants de prendre eux aussi des décisions susceptibles de contrecarrer les siennes ; il doit de plus en plus souvent négocier avec un ou plusieurs intervenants les solutions qu'il avance. C'est ce qui fait que le gouvernement prend bien rarement des solutions faciles et unanimement accueillies avec satisfaction. L'État joue donc rarement un véritable rôle d'arbitre, il est plutôt assez souvent un négociateur car il n'est finalement qu'un des intervenants dans le processus infiniment complexe de la prise de décision politique dans nos sociétés contemporaines.

En second lieu, l'État ne peut pas être un arbitre neutre et impartial parce qu'il est un État de classe. Je n'irai pas jusqu'à faire l'analyse marxiste orthodoxe ou traditionnelle de l'État, reflet et instrument de la classe possédante. Sa rigidité et son dogmatisme mis à part, cette analyse apporte un important éclairage sur le fonctionnement de l'État. Il suffit d'avoir été quelque temps au pouvoir politique pour savoir que tous les représentants des classes de la société n'ont pas également accès aux hommes politiques et aux hauts fonctionnaires. Ceux-ci se sentent bien, à l'aise, en confiance avec les hommes et les femmes qui peuvent justifier leurs discours sur la base de richesses accumulées, d'un traitement élevé, de possessions et d'une capacité d'influence.

Dans la société profondément inégalitaire qu'est la nôtre, le pouvoir politique est plus sensible à l'influence de ceux qui ont d'autres pouvoirs qu'à ceux qui en sont largement démunis.

La convergence des intérêts économiques et de certains intérêts politiques peut donner aux hommes d'État l'impression ou plutôt l'illusion d'exercer plus de pouvoir qu'il n'en ont véritablement. C'est qu'en réalité un bon nombre de décisions qu'ils prennent sont déjà déterminées par les pouvoirs économiques auxquels ils sont subrepticement liés et dont ils partagent fondamentalement les idéologies de base, les perceptions sociales, les aspirations et les perspectives.

Il existe une autre source de contraintes et de frustrations permanentes pour les hommes du pouvoir. Dans nos démocraties parlementaires, on dit couramment que la presse a une grande marge de liberté, qu'elle ne connaît pas dans les pays à régime dictatorial et dans les républiques socialistes. Si le gouvernement possède certains médias de communication, comme un réseau de radio et de télévision, il n'est jamais propriétaire de l'ensemble des médias de communication du pays. Il en résulte que la communication qu'ont les hommes de pouvoir avec la population passe par les médias de communication. Ceux-ci constituent un prisme plus ou moins déformant dans le processus de communication. Les hommes politiques sont à la merci des idéologies des journalistes, de leur mentalité et de leur culture, des intérêts économiques et de classes auxquels sont associés les propriétaires des journaux. Par exemple, dans notre pays, un gouvernement qui se veut vraiment social démocrate ou socialisant communique avec la population à peu près exclusivement à travers des médias qui sont aux mains d'intérêts capitalistes. Et il ne faut surtout pas croire que les journalistes sont indépendants de l'idéologie des propriétaires de leur journal !

À cela s'ajoute que les journalistes ont une culture qui les caractérise comme groupe, comme collectivité. Ainsi, un des traits de cette culture, c'est de manifester une grande indépendance de pensée à l'endroit du pouvoir politique, d'en être le critique permanent, d'en être le chien de garde. Il en résulte comme conséquence qu'un gouvernement a rarement beaucoup d'alliés parmi les journalistes ; bien peu de ceux-ci se font les interprètes du gouvernement. Ils considèrent - et avec raison, sans doute - que ce n'est pas là leur fonction. Évidemment, on souhaiterait souvent qu'ils aient le même esprit critique à l'endroit des intérêts économiques dominants dans notre société. Mais ces derniers n'ont pas beaucoup de visibilité immédiate et la très grande majorité des journalistes travaillent quotidiennement à peu près exclusivement sur ce qui est visible.

Les rapports difficiles, complexes et souvent conflictuels que les hommes de pouvoir entretiennent avec la presse et les médias de communication en général contribuent à rétrécir encore davantage le corridor de leur liberté d'action.

Il y a cependant dans la vie des gouvernements certains moments privilégiés où, sur un point particulier, pour réaliser une politique, ils ont une marge de manœuvre particulièrement étendue, par suite d'une conjoncture historique souvent unique. C'est un moment où l'on s'attend que le gouvernement ait une attitude volontariste, qu'il prenne l'initiative de Faction et du changement, qu'il soit le moteur de profondes mutations dans la société parce qu'on attend ces mutations, qu'on les souhaite et que le temps les a mûries. Et au même

moment, des hommes politiques, parfois peu nombreux, sont prêts à saisir cette occasion et marquer l'histoire de leur société d'un tournant majeur.

J'oserais dire que j'ai eu l'occasion de participer à l'action gouvernementale dans certains de ces moments privilégiés. Il me semble en effet que la période du début des années 60 appartient à cette catégorie des moments de l'histoire. Parmi les actions que j'appelle volontaristes entreprises par le gouvernement du Québec à ce moment-là, on compte sans doute les grandes réformes de l'éducation qui furent initiées dès le début des années 60 et dont on peut dire qu'elles se continuent encore aujourd'hui. À un moindre degré, la période qui a suivi l'élection du Parti québécois en 1976 appartient aussi à la même famille, quoique avec des variantes assez importantes. La législation sur la langue officielle au Québec appartient aussi, à mes yeux, à ces grandes politiques et législations qui s'inspirent d'un projet de société et qui ont explicitement l'intention de modifier le cours de l'histoire. S'inscrivant par ailleurs dans une politique du développement culturel, cette législation prenait vraiment le caractère d'un élément clé d'une définition culturelle d'une nation.

De tels moments historiques sont sans doute privilégiés pour les hommes politiques. Us le sont également pour le sociologue qui participe à l'exercice du pouvoir. C'est en effet un des rares exercices politiques où le sociologue se sent vraiment à sa place et à l'aise, d'un point de vue professionnel, dans l'exercice du pouvoir. Impliquant un projet de société, ces grandes politiques supposent une connaissance au moins approximative et suffisamment bonne de la société présente, de ses traditions accumulées du passé, de ses forces de changement et de résistance. Car des législations de cette nature s'inspirent d'une certaine prospective de ce que la société actuelle pourra accepter de changements dans l'avenir et des conséquences que ces changements auront sur sa destinée. C'est en ce sens qu'on peut vraiment parler de projets de société. Le sociologue est alors mis à contribution en tant que sociologue, et non seulement en tant qu'administrateur ou gestionnaire. C'est alors qu'il doit aiguïser sa sensibilité intuitive aux éléments principaux de la société susceptibles de réagir aux changements proposés et aux conséquences de ces changements. Il s'inspire alors des études qu'il connaît portant sur sa société, il lui arrivera d'en relire certaines qui lui paraissent particulièrement significatives, il s'efforcera de faire sa synthèse de l'ensemble des connaissances acquises au cours des années sur sa société, acceptant finalement de combler les vides par son « imagination sociologique ».

Je peux témoigner que le Rapport Parent et la Charte de la langue française ont été l'un et l'autre inspirés par une certaine sociologie du Québec. Celle-ci aurait pu être autre, si un autre sociologue avait été appelé à la faire plutôt que moi. Mais c'est en s'inspirant de cette sociologie qu'un certain nombre de conclusions se dégagent qui sont devenues par la suite des politiques, des législations, une réglementation.

Je dirais que cette sociologie qui nous inspira alors était à la fois durkheimienne et weberienne. De Max Weber, elle adoptait la vision d'une société historique, c'est-à-dire d'une société qui cherche et fait son histoire, particulièrement dans le sens où Alain Touraine commençait à parler en 1965 d'« action historique ». Je me souviens d'avoir relu Max Weber pendant les travaux de la Commission Parent. Notamment ses analyses de l'autorité politique, des bureaucraties, du droit. Et Alain Touraine venait de publier son premier grand ouvrage théorique, sa *Sociologie de l'action*¹ que j'ai lu et annoté et dont je m'inspirais alors beaucoup.

Le premier postulat que j'en découlais pour notre « praxis » de l'époque, c'est que l'histoire humaine n'est ni aveugle ni extrêmement déterminée. Elle peut être infléchie par l'action, quand celle-ci prend appui sur des mouvements sociaux, des courants de pensée dont les racines puisent en profondeur dans les besoins et aspirations de vastes segments d'une société. À cette fin, la sociologie empirique et analytique m'apparaissait comme un instrument intellectuel permettant précisément de discerner les mouvements et courants les plus dynamiques, les plus « porteurs d'avenir » dans une société. C'est peut-être ainsi que se réconciliaient pour moi l'analyse diachronique et l'analyse synchronique.

Un second postulat précisait que le réservoir de la puissance d'action historique ne se trouve pas toujours et partout dans les mêmes lieux. Il se déplace selon les temps, les conjonctures, les contextes. Or, au cours des années 60 et 70, l'État québécois m'apparaissait comme subitement doté d'un pouvoir d'action considérable, qu'il ne fallait plus négliger ni bouder. Relativement laissé à l'écart jusque-là, l'État venait subitement d'acquérir une visibilité et un rayon d'influence qu'il n'avait jamais connus chez-nous. C'est par lui et par son intervention qu'une partie de ce que Chombart de Lauwe appelle « la culture-action » (« un processus de dynamique culturelle, partant de l'intérieur des groupes et pouvant permettre de renverser les situations des catégories dominées »)² allait trouver sa voie; le début des années 60 en particulier était un de ces rares moments de l'histoire où une importante partie de la « culture-action » et le pouvoir politique pouvaient faire une certaine jonction, agir de concert et dans la même direction.

Un troisième postulat, plus déterministe que les deux précédents, et d'inspiration nettement durkheimienne celui-là, définissait le Québec comme une société engagée d'une manière inéluctable sur la voie de la « solidarité organique », de l'urbanisation et de l'industrialisation. Pour n'être pas que subie mais aussi agie, cette évolution exigeait que les mouvements sociaux les

¹ Touraine, Alain, *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 1965.

² Chombart de Lauwe, Paul-Henry, *la Culture et le pouvoir*, Paris, Stock, 1975, p. 7.

plus engagés dans cette orientation, depuis longtemps étouffés, sentent que leur voix était entendue, qu'elle reçoive un écho, notamment au sein de l'État. Dans le Québec du début des années 60, le syndicalisme et une partie de l'intelligentsia aspiraient à une modernisation de notre société, c'est-à-dire à son accession à l'état de société industriellement avancée, mais dans des formes qui témoignent cependant d'une idéologie plus démocratique que celle que nous avons connue jusque-là et d'un certain équilibre entre le développement économique en cours et le développement culturel encore trop en retard. Dans la perspective d'une « sociologie de l'action », je considérais le temps venu de voir l'idéologie démocratique et socialisante que portaient ces groupes et mouvements influencer le cours de notre histoire.

Enfin, un quatrième postulat peut encore être invoqué, c'est celui d'une certaine dialectique des contradictions inscrite dans l'histoire sociale. La contradiction à mon avis la plus flagrante de la société québécoise du début des années 60 était celle qui opposait une structure socio-économique de plus en plus urbanisée et industrialisée et une culture, une mentalité, des attitudes qui tenaient encore de la société préindustrielle. Inspiré par ce que certains sociologues français avaient appelé une nouvelle « sociologie des mutations »³ j'ai voulu à mon tour regarder « le Québec en mutation »⁴ précisément sous l'angle de cette contradiction majeure.

Le bouillonnement culturel et idéologique du Québec des années 50 et 60 m'apparaissait comme une vive révolte contre cet écart entre la nouvelle réalité d'un Québec moderne, urbain et industrialisé et une mentalité qui n'avait pas encore fait le saut dans le XXe siècle. Cette contradiction éclatait sans violence, mais non sans passion. Elle était un facteur dominant de l'action historique de cette période.

Tels sont, brièvement résumés, les> principaux postulats d'une sociologie du Québec qui ont alors guidé mon action dans l'élaboration de certaines réformes (Rapport Parent) et de certaines politiques (Charte de la langue française). Dans de tels moments, le sociologue a tout à coup le sentiment de se mêler des affaires des autres ! Il n'est plus l'observateur ou même l'observateur participant qu'il a l'habitude d'être ou qu'un long entraînement avait fait tel. Il devient un intervenant, à un moment, dans un lieu et sur un thème où le chemin de l'histoire est librement ouvert devant lui. Il connaît le vertige, à la fois l'attrait et la peur de faire l'histoire, l'angoisse de l'erreur. Ses sentiments peuvent le paralyser, provoquer sa panique, voire sa fuite, au moins momentanée. Je dois avouer que j'ai connu ces sentiments d'une manière vive et aiguë. Mais de tels sentiments servent aussi d'utiles ballants aux sentiments

³ *Sociologie des mutations*, sous la direction de Georges Balandier, Paris, Anthropos, 1970.

⁴ Rocher, Guy, *le Québec en mutation*, Montréal, Les Éditions Hurtubise HMH, 1972. [Oeuvre disponible en version intégrale dans [les Classiques des sciences sociales](#).]

par ailleurs dangereusement euphoriques que l'on peut ressentir quand on détient dans ses mains une somme assez considérable de pouvoir. Et cette euphorie du pouvoir, je crois qu'elle peut être terriblement aveuglante si elle n'est pas contrebalancée par quelque sentiment d'angoisse. L'euphorie permet d'aller de l'avant, l'angoisse oblige aux actes de prudence et à l'attention qui s'impose.

De toute évidence, voilà des conditions et une conjoncture dans l'exercice du pouvoir où le sociologue a quelques raisons de s'associer aux hommes du pouvoir. Je veux dire par là, quelques raisons professionnelles, excluant toutes les autres raisons personnelles que l'on peut avoir pour désirer le pouvoir ou pour en avoir véritablement besoin. Après tout, pourquoi ce que Nietzsche appelait « la volonté de puissance » et que j'ai appelé pour ma part le besoin pulsionnel de pouvoir ne se trouverait-il pas aussi dans la personnalité du sociologue ?

Expérience faite, je répondrais à cette dernière question en disant que la volonté de puissance est probablement moins présente chez les sociologues que ce n'est le cas dans d'autres professions. Et ceci n'est pas dû à la sociologie elle-même, c'est dû au fait que les personnalités chez qui la libido du pouvoir n'est pas très enflée s'orientent vers la sociologie plutôt que vers le droit ou la science économique. C'est ce qui ferait, à mon sens, que les sociologues se mêlent des affaires des autres, mais autrement que par l'exercice du pouvoir politique.

“Le sociologue et le pouvoir
ou comment se mêler des affaires des autres”

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

S'il est une conclusion qu'on peut tirer de ce que je viens de dire, c'est peut-être que l'exercice du pouvoir entraîne le sociologue à utiliser, à mettre à l'épreuve l'idéologie qui est toujours sous-jacente à sa sociologie. On l'a maintes fois souligné, la sociologie n'est jamais exempte d'une certaine idéologie, même si parfois celle-ci se masque sous celle-là. Les rapports entre la sociologie et l'idéologie ont fait l'objet de nombreuses discussions qui ont sans doute contribué à clarifier la question.

Quand il est au pouvoir, le sociologue n'a plus à se demander s'il doit et comment il doit mettre son idéologie entre parenthèses, il doit au contraire

s'appuyer sur elle pour faire sa sociologie. C'est le moment où le sociologue doit reconnaître le plus lucidement possible l'idéologie qui le porte, les liens qu'elle entretient avec sa sociologie et expliciter toutes les conséquences politiques qu'il est possible de tirer de cet entrelacement de la sociologie et de l'idéologie. Il y a là en effet un puissant levier d'action politique, d'intervention sociale, notamment pour celui qui dispose d'un certain pouvoir politique.

Fin du texte